

FONDATION ANDREE JEQUIER

Par : Etude Hofner et Codoni  
Rue D. de Rougemont 3  
2108 Couvet  
[hofner@hofcod.ch](mailto:hofner@hofcod.ch)

Site Internet : [www.andree-jequier.ch](http://www.andree-jequier.ch)

## DEMANDE DE SUBSIDE D'ETUDES

### 1. DEMANDE

présentée par :

en faveur de :

Nom et prénom de l'étudiant :

Date de naissance :

Etat-civil :

Commune d'origine ou nationalité:

Domicile :

e-mail :

Date de prise de domicile au Val-de-Travers ou années durant lesquelles le requérant a été domicilié et/ou scolarisé au Val-de-Travers :

### 2. COMPOSITION DE LA FAMILLE :

(si le requérant est marié, passer directement au chiffre 3, s'il subvient depuis un certain temps à son entretien, passer au chiffre 4)

Nom	Prénom	Profession	Adresse
-----	--------	------------	---------

Père :

Mère :

Enfants à charge des parents, y compris celui que concerne la présente demande :

Activité actuelle	
Ecole ou apprentissage : début	fin

1)

2)

3)

4)

Autres personnes vivant dans le ménage :

Nom :

Prénom :

### 3. REQUERANT MARIE

Nom et prénom du conjoint :

Date de naissance :

Profession ou activité actuelle :

Nombre d'enfants à charge :

### 4. CURRICULUM DE FORMATION

(joindre photocopie du bulletin de la dernière année d'études ou du dernier diplôme obtenu)

Ecoles suivies :

Titres obtenus :

Etudes envisagées ou en cours :

Ecole choisie :

Durée normale des études :

Début des études :

Au cas où un subside serait alloué seriez-vous d'accord d'en laisser « une trace » sur le site de la Fondation, sous forme de résumé, de travail complet ou de nous autoriser à mentionner votre propre site si vous en avez un (comme ce qui y figure déjà) ? Il va de soi que le refus de cette proposition n'empêche pas de recevoir une bourse de la Fondation.

#### 5. PLAN FINANCIER:

Veillez nous communiquer votre plan financier (la formule peut être téléchargée sur le site) à savoir le budget des dépenses et liste des ressources avec le maximum de renseignements possible. Plus votre plan sera complet et documenté, plus vite une décision sera prise par la Conseil de Fondation, qui se réserve le droit de vous demander de compléter au besoin votre dossier.

#### 6. AVEZ-VOUS SOLLICITE UNE BOURSE D'UNE AUTRE INSTITUTION ?

Si oui, veuillez joindre la décision de refus ou d'octroi.

Sur demande écrite au Conseil de Fondation, il peut être renoncé a cette démarche si elle apparaît d'emblée inutile. Dans les autres cas, la démarche est obligatoire.

**L'octroi ou le refus d'une bourse cantonale n'empêche pas d'obtenir une bourse de la Fondation Andrée Jéquier.**

#### 7. DOMICILE DE PAIEMENT

En cas d'acceptation du dossier, le subside sera versé sur le compte suivant :

Nom du détenteur du compte :

Numéro du compte :

Banque :

ou CCP :

**Conditions supplémentaires :**

**Les élèves qui ne sont pas encore inscrits à l'école au moment de la demande doivent nous faire parvenir une attestation d'immatriculation dès le début de leur formation.**

**Ceux qui sont déjà inscrits doivent en apporter la preuve à l'appui de la présente demande (attestation à obtenir auprès du secrétariat de votre école).**

**La décision d'octroi est prise pour une année d'abord, puis elle est renouvelable, si les études se poursuivent avec succès.**

**La demande est à présenter avant la reprise de l'année suivante (délai d'ordre pour le dépôt : mi-octobre) en adressant une simple lettre explicative à la Fondation avec une attestation d'inscription.**

**Les dossiers de candidature, avec leurs annexes, doivent être déposés en trois exemplaires.**

**Les subsides sont alloués sans obligation de remboursement.**

Lieu et date :

Signature :

N.B. Clause interprétative : dans le texte ci avant tous les substantifs désignant une personne sont à comprendre au féminin et au masculin indifféremment.